**PROTOCOLE SANITAIRE RENFORCE ASCMP BADMINTON**

**Protocole commun** : 🡪 Respect des circuits de circulation

🡪 Respecter les gestes barrières, lavage des mains, distanciation



**Activités : BADMINTON**

**CAPACITÉ**

**Equipements spécifiques :**

RAQUETTES ; VOLANTS ; FILETS & POTEAUX

**Lieu :**

*INSTALLATIONS DU COLLEGE M. PAGNOL*

*SOUMISES A CONVENTION*

**Max**

**25**

* 2 NIVEAUX DE CLASSE PAR ENTRAÎNEMENT:
  + 6ème/5ème : 12/11 - 19/11 – 25/11 – 03/12 – 09/12 – 17/12
  + 4ème/3ème : 05/11 – 18/11 – 26/11 – 02/12 – 10/12 – 16/12
* ACCUEIL ENTRÉE GYMNASE (6 ème /4 ème côté college ; entrée gymnase prioritaire) ET (5 ème /3 ème côté stade synthétique ; entrée après installation du niveau inférieur)
* INSTALLATION DES AFFAIRE ET ESPACE DE PRATIQUE : côté vestiaires garcons pour 6° / 4° ET côté opposé pour 5° / 3°

**ACCUEIL**

* PAS DE CHANGEMENTS DE TERRAIN DURANT L’ENSEMBLE DE LA SEANCE
* LE RESPECT DE LA ZONE DE TRAVAIL PAR NIVEAU DE CLASSE PERMET UNE PRATIQUE SANS BRASSAGE INTERNIVEAU.

**DEPLACEMENT**

* Nombre de participants réduits
* Port du masque obligatoire durant la gestion du matériel
* Raquette personnelle conseillée, sinon prêt avec désinfection avant et après la pratique
* Usage unique du volant. Pas de changement de volant en cours de séance. Désinfection avant et après la pratique.
* Une personne maximum dans le local matériel.
* 5 élèves maximum dans les vestiaires ; respect du vestiaire attribué au niveau de classe

**AVANT**

* Pratique avec masque déconseillée.
* Arbitrage et observation avec masque
* Pas d’échange de matériel.
* Pas plus de 5 élèves maximum sur 1 terrain (dont 2 joueurs)
* En statique, 2m d’écart.
* Pas d’accès aux différents points d’eau (être muni de sa propre bouteille/gourde)

**PENDANT**

* Port du masque obligatoire.
* Désinfection du matériel : raquettes ; volants ; poteaux
* Une personne maximum dans le local matériel.

**APRES**

* Pratique du 1 Vs 1 uniquement
* Tournoi par groupe de 5 joueurs maximums sans changement de terrains
* Port du masque obligatoire hors temps de jeu

**CONTENU DE FORMATION ADAPTÉE**

***NB : le port du masque n’est pas obligatoire pendant la pratique sportive dans le respect des règles de distanciation et des gestes barrières. Néanmoins, il doit être porté pour entrer, circuler et sortir dans les parties communes de l’installation.***